

**BULLETIN D'ADHÉSION 2021**  
 au GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE  
 GDSA48



**Objet du groupement de défense sanitaire apicole de la Lozère :**

L'adhésion de soutien donne **droit de participation** aux assemblées générales, ainsi qu'aux manifestations organisées par le GDSA48 et au bénéfice de toute action du GDSA48 en faveur de l'abeille domestique en particulier et des abeilles en général. (ex : participation au rucher école, distribution de graines ou de plantes mellifères, destruction de nids de frelons asiatiques...).

Depuis 2020, le GDSA a obtenu un **agrément fiscal**. Les dons permettront la délivrance d'un reçu fiscal une fois l'année civile écoulée.

L'adhésion à titre d'apiculteur nécessite la possession de ruches. Chaque adhérent apiculteur au GDSA48 s'engage à faire sa déclaration annuelle de rucher. Il pourra être aidé par le GDSA48 pour effectuer ses démarches administratives. Un apiculteur sans numéro d'apiculteur ne pourra pas être adhérent au GDSA48 à titre d'apiculteur. L'adhésion donne **accès de facto à l'apiculteur au programme sanitaire d'élevage** (donc aux traitements antivarroas à tarif privilégié), celui-ci par son adhésion s'engage à **respecter le PSE et notamment à accueillir les Techniciens Sanitaires Apicoles** lors des visites programmées dans le cadre du PSE.

Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations ont **droit de vote à l'assemblée générale**.

**Partie à renvoyer avec votre chèque :**

**Nom – Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mobile :**

**email :**

**nombre de ruches :**

**numéro Apiculteur :**

<b>Année 2021</b>		<b>Tranches de cotisation</b>					
<b>Cotisation libre</b>		<b>Revue Santé de l'Abeille</b>		<b>0 à 100 ruches</b>		<b>+ de 100 ruches</b>	
€	18,00 €	20,00 €		40,00 €			
	<b>Cours du rucher-école</b>	<b>Apitraz (2x5 bandelettes)</b>					
	25,00 €		Paquet(s)	x 20 €			
		<b>Oxybee (acide oxalique)</b>					
			litre	x 36,80€			
		<b>Total général</b>					

Cochez ou complétez les cases blanches

Signature :

Chèque à libeller à l'ordre du GDSA48 et à envoyer à :

**GDSA48 chez Christian DUMORTIER - 4 Boulevard de Jabrun 48100 MARVEJOLS**

**NOUVEAU !** Pensez à récupérer et conserver vos déchets de médicaments (lanières et emballages), ils vous permettront de bénéficier d'un **avoir de 2 € par paquet** pour votre prochaine commande. Les modalités de collecte vous seront précisées prochainement.

Les médicaments anti-varroas vous sont proposés cette année à un prix très intéressant. Aussi nous vous demandons de retourner au plus tôt votre commande, et de préférence avant le 1 mars. Merci

L'abonnement à la revue Santé de l'Abeille ne sera plus possible après le 1<sup>er</sup> mai. Pour les produits autorisés en agriculture biologique, merci de nous contacter directement pour une commande personnalisée.